



Communiqué - Au travail aussi, les femmes ont leurs règles !

mercredi 18 novembre 2020, par [Bariaud](#)



Au travail aussi, les femmes ont leurs règles !

A l'occasion de la Journée Mondiale des Toilettes qui mobilise en faveur de l'accès à des toilettes saines et sécurisées et de l'assainissement, la FERC CGT alerte sur les conditions de travail des femmes.

Les règles des femmes ne s'arrêtent pas à la porte de leur lieu de travail.

Les femmes, qui ont en moyenne leurs règles chaque mois pendant 40 ans, ont besoin d'avoir à leur disposition des toilettes propres où changer leurs protections périodiques, avec un lavabo pour rincer leur cup si nécessaire. Elles doivent disposer de distributeurs de protections périodiques dans les toilettes. Leur intimité doit être respectée.

La FERC CGT dénonce les phénomènes de précarité menstruelle : le pouvoir d'achat des femmes est en moyenne inférieur à celui des hommes qui gagnent un quart de plus qu'elles. Elles doivent bénéficier de la gratuité des protections hygiéniques qui représentent une dépense conséquente dans leur budget, d'autant plus qu'elles ont en charge leurs enfants dans 80 % des divorces, dont des filles adolescentes. Les femmes doivent pouvoir avoir un accès non conditionné à leur pouvoir d'achat aux protections périodiques. Les étudiantes ne doivent pas avoir à restreindre leur budget de protections périodiques.

La CGT dénonce la mise en place de jours de carence, une mesure injuste pour toutes les salariées. En particulier, les femmes sujettes aux dysménorrhées ne doivent pas subir une discrimination salariale supplémentaire lorsqu'elles ne peuvent pas aller travailler à cause de ces douleurs de règles.

Les filles et les garçons doivent être éduqués pour que les règles ne soient pas un sujet tabou, que les filles ne subissent pas de discrimination et que leur bien-être soit garanti. Les personnels qui travaillent auprès des enfants et des adolescents doivent être davantage formés à cette éducation.

Il faut rendre visibles et combattre les discriminations faites aux femmes au travail et dans la société, c'est tout le sens de la campagne lancée par la FERC CGT pour les droits des femmes.

Montreuil, le 18 novembre 2020

A l'occasion de la Journée Mondiale des Toilettes qui mobilise en faveur de l'accès à des toilettes saines et sécurisées et de l'assainissement, la FERC CGT alerte sur les conditions de travail des femmes.

Les règles des femmes ne s'arrêtent pas à la porte de leur lieu de travail.

Les femmes, qui ont en moyenne leurs règles chaque mois pendant 40 ans, ont besoin d'avoir à leur disposition des toilettes propres où changer leurs protections périodiques, avec un lavabo pour rincer leur cup si nécessaire. Elles doivent disposer de distributeurs de protections périodiques dans les toilettes. Leur intimité doit être respectée.

La FERC CGT dénonce les phénomènes de précarité menstruelle : le pouvoir d'achat des femmes est en moyenne inférieur à celui des hommes qui gagnent un quart de plus qu'elles. Elles doivent bénéficier de la gratuité des protections hygiéniques qui représentent une dépense conséquente dans leur budget, d'autant plus qu'elles ont en charge leurs enfants dans 80 % des divorces, dont des filles adolescentes. Les femmes doivent pouvoir avoir un accès non conditionné à leur pouvoir d'achat aux protections périodiques. Les étudiantes ne doivent pas avoir à restreindre leur budget de protections périodiques.

La CGT dénonce la mise en place de jours de carence, une mesure injuste pour tout·es les salarié·es. En particulier, les femmes sujettes aux dysménorrhées ne doivent pas subir une discrimination salariale supplémentaire lorsqu'elles ne peuvent pas aller travailler à cause de ces douleurs de règles.

Les filles et les garçons doivent être éduqué·es pour que les règles ne soient pas un sujet tabou, que les filles ne subissent pas de discrimination et que leur bien-être soit garanti. Les personnels qui travaillent auprès des enfants et des adolescent·es doivent être davantage formé·es à cette éducation.

Il faut rendre visibles et combattre les discriminations faites aux femmes au travail et dans la société, c'est tout le sens de la campagne lancée par la FERC CGT pour les droits des femmes.

Montreuil, le 18 novembre 2020